



ARCAMBAL PÉTANQUE

MARATHON DU TRÉBOULOU

10 HEURES NON-STOP

MARDI
15 AOÛT
2023

Le marathon se déroulera sur **10 heures** non-stop par équipes de 3 joueurs.

Jet du but à **9 heures** précises et fin à **19 heures** précises suivi de la remise des lots.
Un vin d'honneur clôturera le tournoi.

↪ La première partie se déroulera en triplé ainsi que la dernière. Les autres se dérouleront en doublette ce qui permettra à un des 3 joueurs de se reposer à chaque partie. Il ne pourra rentrer en jeu qu'à la partie suivante.

↪ Chaque partie se jouera en temps limité à **50 minutes** ou en **13 points**.

Une partie gagnée avant la limite, à 13, vaudra **5 points**.

Une partie gagnée à la limite; **3 points**.

Un match nul; **2 points**.

Une partie perdue; **0 point**.

En cas de nombre impair d'engagés ou de forfait, l'équipe vainqueur d'office à chaque tour marquera **5 points** avec un goal-average de +8.

↪ Le vainqueur du tournoi sera l'équipe qui aura cumulé le plus grand nombre de points à l'issue de la dernière partie. En cas d'ex-æquo le goal-average déterminera l'équipe vainqueur. S'il y a encore égalité et que les équipes ne se sont pas rencontrées c'est l'équipe qui aura eu le meilleur goal-average sur une partie qui sera surclassée. Un classement provisoire et unique sera affiché à l'issue du 5^{ème} tour soit à moitié compétition.

↪ 2 mêmes équipes ne pourront se rencontrer qu'une seule fois durant le tournoi. Le tirage de chaque partie est totalement aléatoire et sera effectué la veille.

↪ Les parties se déroulant en temps limité, et comme le prévoit le règlement de la FFPJP (article 19§2), les équipes joueront uniquement sur le cadre qui leur sera attribué. Toute boule qui sortira entièrement du cadre sera annulée. Il en sera de même pour le but qui toutefois pourra être lancé au ras de la ligne de cadre et toujours 0,50 mètre minimum de la ligne de fond de jeu. En cas de retard d'une équipe au début d'une partie le premier point de pénalité sera ramené à **5mn** au lieu de 15mn (article 32§1).

↪ Les parties débuteront au signal de l'Arbitre et se termineront de la même façon. Toute mène en cours sera interrompue, peu importe le nombre de boules restant à jouer, et c'est le score de la mène précédente qui sera retenu pour le résultat de la partie. Sitôt la partie terminée chaque équipe gagnante viendra ramener la fiche de jeu émarginée par les 2 capitaines avec le score inscrit et prendra celle de la partie suivante afin de ne pas perdre de temps. Chaque équipe conservera sa fiche individuelle de suivi qu'elle tiendra elle-même à jour.

↪ La répartition des indemnités se fera de la façon suivante avec 50 équipes engagées; 1^{er}= **315€**, 2^{ème}= **225€**, 3^{ème}= **135€**, 4^{ème}= **90€**, 5^{ème}= **75€**, 6^{ème} à la 15^{ème}= **45€**, 16^{ème} à la 25^{ème}= **30€**, 26^{ème} à la 40^{ème}= **21€**, 41^{ème} à la 50^{ème}= **1 lot de consolation** soit un total de **1900€**, l'apport de la société étant de **1150€** le maximum autorisé.

↪ Le buffet, sur place, sera ouvert à partir de 7 heures.

↪ Les licences devront être déposées à la table de marque entre 7h30 et 8h30 au plus tard.

LE FAIT DE S'ENGAGER IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

Bulletin d'inscription à retourner pour le **11 août au plus tard** à:

Éric BEDU, 80 rue de la valsette 46090 Arcambal

Joueur 1: (Capitaine) coordonnées ; ☎..... E-mail ;@.....

Société: _____ Nom: _____ N° licence: _____

Joueur 2: _____

Société: _____ Nom: _____ N° licence: _____

Joueur 3: _____

Société: _____ Nom: _____ N° licence: _____

Joindre un chèque de **45€** (engagements + 3 plateaux repas) à l'ordre de **Arcambal pétanque**

« Le chèque sera mis à l'encaissement seulement à partir du 5 août »